Document: EB 2012/106/R.19/Add.1
Point de l'ordre du jour: 11 c) ii)
Date: 14 septembre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

FIDA

Œuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté

République de l'Inde

Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand

Additif

Conseil d'administration — Cent sixième session
Rome, 20-21 septembre 2012

Pour: **Approbation**

Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand

Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Projet d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales du Jharkhand (EB 2012/106/R.19). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras et les passages barrés correspondent aux suppressions.

Page iii, Résumé du financement

Montant du prêt du FIDA:	**33,55** millions de DTS (équivalant approximativement à 51,0 millions d'USD)
Financement rétroactif:	Pour les dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de **0,0426** million d'USD environ, encourues entre juillet 2012 et la date d'entrée en vigueur de l'accord de financement

Page 4, paragraphe 22

La quatrième phrase est modifiée comme suit:

"En ce qui concerne la mise en valeur des ressources en terres et en eau, le projet mobilisera un financement auprès du MGNREGS **et/ou d'autres sources** en faveur des activités de collecte de l'eau de pluie, de terrassement et de mise en valeur des terres, des routes d'accès et voies de desserte ainsi que des activités forestières."

Page 7, paragraphe 37

Le paragraphe est modifié comme suit:

"Le montant du prêt du FIDA sera versé sur un compte désigné **auprès d'une banque agréée par le Fonds** ~~ouvert auprès de la Reserve Bank of India et~~ géré par le(s) représentant(s) autorisé(s) du Ministère des finances. Le FIDA effectuera un versement sur le compte désigné, à titre d'avance; le compte désigné sera ensuite reconstitué sur la base des demandes de retrait soumises par le projet au Contrôleur des comptes et de l'audit de l'aide du Ministère des finances du Gouvernement indien. Les comptes du projet de l'UGP de l'État et des UGP de district seront ouverts auprès d'une ou de plusieurs banques agréées **tant** par le FIDA **que par l'agent principal du projet**, afin qu'y soient gérés les fonds versés par le Gouvernement du Jharkhand."

Page 9, paragraphe 43

La quatrième phrase est modifiée comme suit:

"Au total, les dépenses sont estimées à 342 000 USD; la partie susceptible d'être couverte par le financement du FIDA représentera environ **42 600** USD."

Page 12, paragraphe 59

La recommandation est modifiée comme suit:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à **trente-trois millions cinq cent cinquante mille** droits de tirage spéciaux (**33 550 000** DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."